

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21210G CARTE

63N/1e,f

MANITOBA

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)

LIGNES ISOMAGNETIQUES
(valeur absolue du champ total)

250 gamma

50 gamma

10 gamma

2 gamma

Magnetic depression

Dépression magnétique

Flight lines

Lignes de vol

Flight altitude

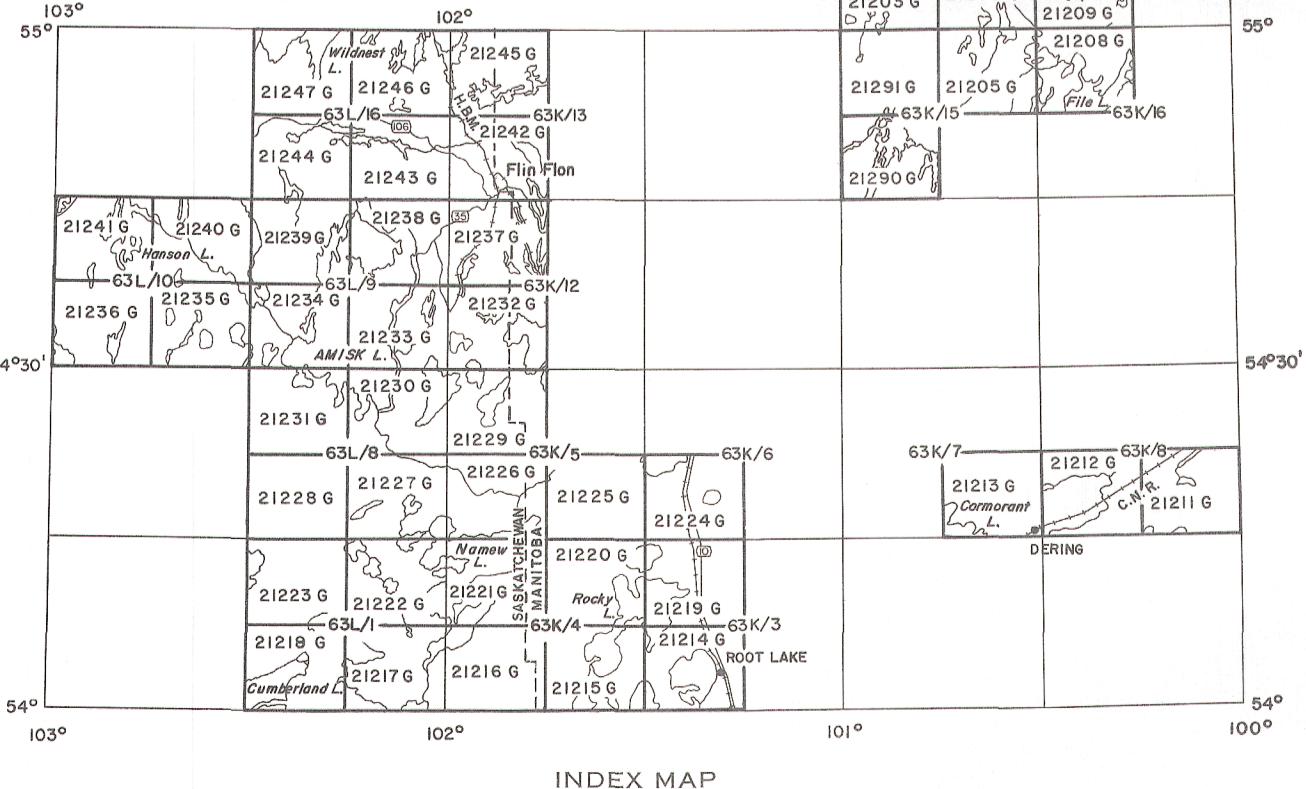
Altitude de vol

100 m au-dessus du niveau du sol

1 gamma = 10^{-4} nT in SI units

1 gamma = 10^{-1} nT in units SI

INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION



Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées direct au levé aéromagnétique ou gravimétrique, réalisée par la Keling Earth Sciences Limited, au moyen d'un avion du type Piper Navajo, immatriculé C-FRRV. Deux magnétomètres à vapeur de cézium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement par une distance de 1,83 m, sont installés dans deux boîtes jumelées de l'avion. Les observations ont été effectuées entre octobre 1985 et février 1986, à une altitude de 150 m au-dessus du sol. L'espace entre les lignes de vol était de 300 m tendant que les lignes de contrôle ont été volées avec un intervalle de 100 m. La trajectoire des lignes de vol a été effectuée à l'aide d'une caméra de 35 mm montée verticalement.

After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines are established and differences in their magnetic values are computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contoured. All the data processing and plotting was done by Keling Earth Sciences Limited. The data processing and plotting was done using the computer facilities of DataPlotting Services Inc. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copier cette carte peut se faire à l'aide d'un photostat ou d'un photostat à contact.

Cette carte a été compilée à partir des exemplaires de carte carte à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

MAP 21210G CARTE
63N/1e,f
MANITOBA

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.

Concordia Contribution-Accord de développement conjoint 1984-1989, à l'entente d'accord et de développement régional. Projet financé par la Commission géologique du Canada.